



GUIDE DE
BONNES
PRATIQUES

N°4

LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

Mobilité, circulation, parkings



DES PLANS QUALITÉ **pour quoi faire?**

1

Doter les élus d'**outils techniques** pour mettre en œuvre des plans qualité territoriaux permettant de développer l'attractivité des destinations touristiques de façon durable.

2

Décrire de manière concrète les **méthodes et procédures** à mettre en œuvre pour des plans qui se réalisent sur le long terme.

3

Identifier les **moyens financiers** pour implanter ces projets et les priorités à donner en fonction des résultats à obtenir.

4

Associer tous les acteurs utiles à ces projets.

LE 1^{ER} GUIDE DE
BONNES PRATIQUES
décrit de façon générale
les domaines d'intervention
des plans qualité
territoriaux.

LE 2^{ÈME} GUIDE DE
BONNES PRATIQUES
explore les pistes de
financement de tels plans.

LES 6 AUTRES
détaillent les
interventions selon
leur type.

Les différents guides de bonnes pratiques

DES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

PLANIFICATION TOURISTIQUE

N°1

Méthodologie générale

N°2

Financement

N°3

Aménagement des espaces publics

N°4

Mobilité
Circulation
Parkings

N°5

Mobilier urbain
Signalisation, signalétique
Nouvelles technologies (TIC)

N°6

Paysage urbain et façades

N°7

Traitement paysager
Végétalisation
Fleurissement

N°8

Dynamique commerciale
Animation
Placemaking

Ces plans qualité se développeront en synergie avec les autres plans communaux existants : mobilité, schémas de structure, PCDR, plans stratégiques transversaux...



Téléchargez

les guides de bonnes pratiques

<http://strategie.tourismewallonie.be>

La qualité

DANS LE SECTEUR DU TOURISME WALLON

Une démarche globale de qualité permettant de rendre le tourisme wallon plus compétitif et durable est entreprise en Wallonie. Cette démarche comporte 2 volets complémentaires, l'un orienté « secteurs », l'autre orienté « territoires ».

4

LES SECTEURS

La démarche **Wallonie destination Qualité** (WDQ) est mise en œuvre par le Commissariat général au Tourisme (CGT) auprès des différents prestataires touristiques, pour une amélioration continue de la qualité des services rendus aux touristes.

<http://walloniedestinationqualite.be>

LES TERRITOIRES

Les **Plans qualité territoriaux** sont mis en œuvre avec l'aide du Centre d'Ingénierie touristique de Wallonie (CITW) dans les communes touristiques wallonnes pour en améliorer la qualité en définissant les aménagements à y réaliser et les services touristiques à y développer.





LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX

Mobilité, circulation, parkings

Plans de mobilité	6
Organisation des circulations	7
Espaces partagés	10
Itinérance douce	12
Traversée de ville	13
Aménagement des trottoirs	19
Marquage des carrefours et des entrées de ville	24
Organisation des parkings	25
Partenariats	30



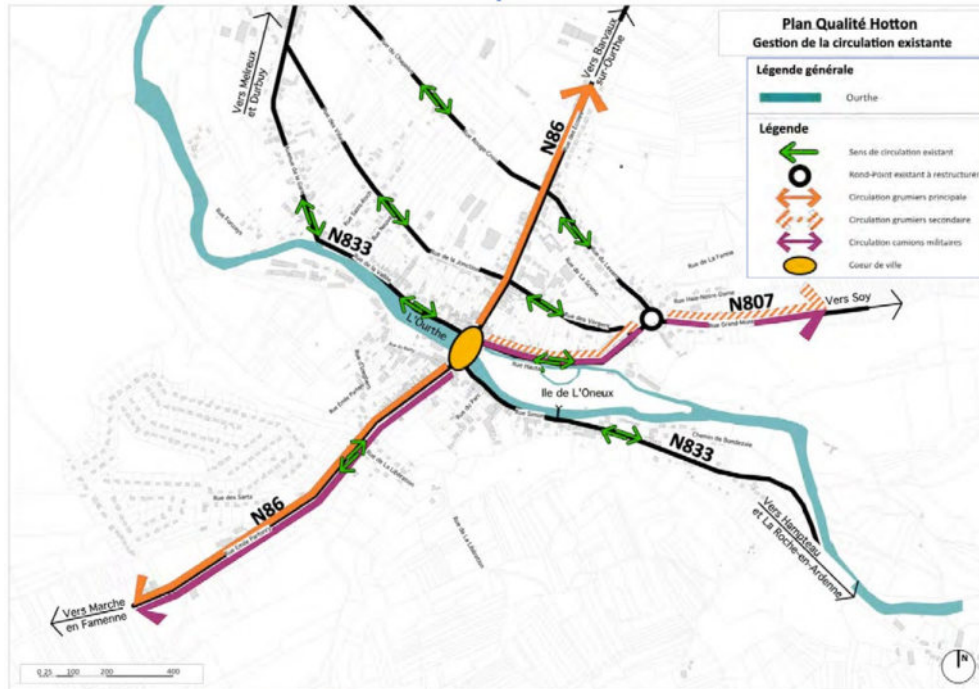
Les plans de mobilité

L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

- L'organisation de la mobilité fait l'objet d'une réflexion en soi en liaison avec tous les autres aspects de la vie en collectivité
- C'est un plan facette important assurant un lien les différentes formes de vie sociale
- Cette mobilité contribue à la qualité de le vie collective, à la sécurité mais aussi à la création d'une atmosphère et d'une ambiance de convivialité urbaine
- Cette approche mobilité fait l'objet de plans de mobilité à l'échelle communale
- Ils sont réalisés par des spécialistes en coopération avec les services travaux, urbanisme et police
- Il faut opérer une gestion dynamique des flux (en fonction de la saison)
- Une signalisation adéquate des parcages et espaces dédiés doit être mise en œuvre

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MOBILITÉ

- La circulation piétonne : rendre les cœurs de ville aux habitants
- Les circulations douces : un espace dédié pour les circulations lentes (vélos, cyclopolitains, piétons, etc.)
- La circulation automobile : une juste place pour la voiture en organisant des parkings suffisants à proximité des lieux de vie (ex. Durbuy, Louvain-la-Neuve) et parkings à usagers multiples (bureaux et résidents en partage)
- La circulation poids lourds par itinéraires adaptés et déviations
- La circulation des transports publics et taxis
- Les nouvelles formes de mobilité et GPS



Organisation des circulations

La création d'**espaces de convivialité** nécessite souvent :

- Un réaménagement des circulations automobiles, des trottoirs et circulations piétonnes et des itinérances douces
- Des espaces publics jouxtant ces divers types de circulation
- Un traitement paysager

L'objectif est :

- De **rendre la ville aux habitants et aux visiteurs**
- De **partager les usages entre toutes les catégories de visiteurs** en automobile, transport public, vélo (électrique) et circulations douces (cyclopolitoain, minibus électriques...)
- De **créer une atmosphère** (streetmosphère et Placemaking)



LA CIRCULATION DANS LES LOCALITÉS TOURISTIQUES CONSTITUE UN ÉLÉMENT MAJEUR DE LA QUALITÉ

- Séparation des circulations lentes (piétons, vélos) et voiture et/ou espace partagé
- Sécurité et convivialité
- Déviation circulation de passage et lourde
- Spécialisation des espaces

Réorganisation des circulations

AYWAILLE

La réorganisation des circulations à Aywaille est intimement liée à l'aménagement des espaces publics.

Le 1^{er} objectif était de rendre la rue centrale plus conviviale et partagée par tous les usagers. Ensuite il était nécessaire de réaliser un bouclage avec les rues adjacentes. Il importait enfin de relier les deux berges de l'Amblève.

Des parkings réorganisés en dimension et localisation complètent le dispositif de façon à rendre le centre ville accessible.



Source : Agua - Bodson

Réorganisation des circulations

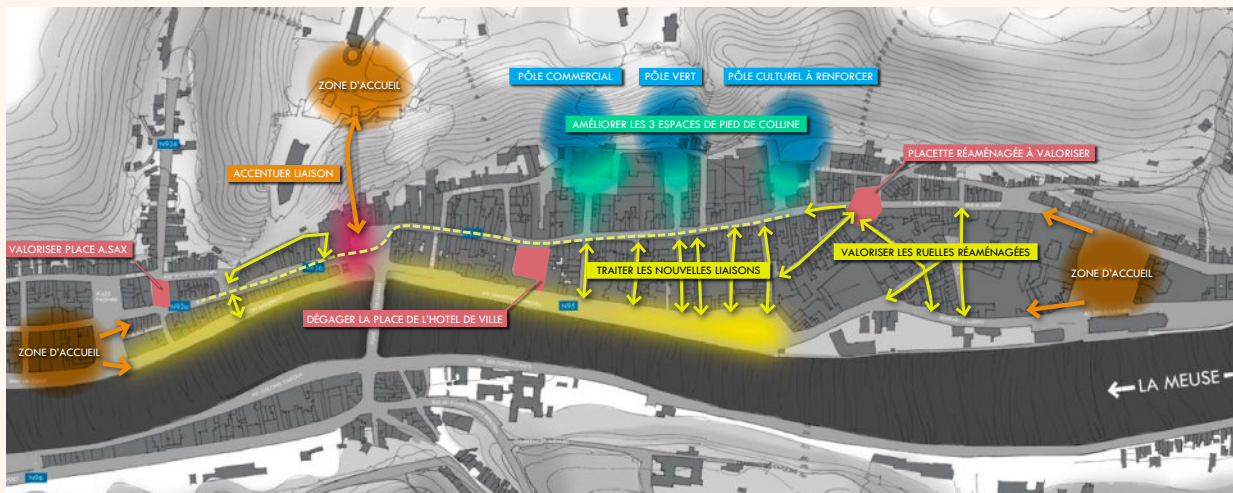
DINANT

Le problème des circulations est vital tant pour les circulations automobiles que piétonnes (liaisons quai et rues intérieures)



BOUCLER LA PROMENADE « LA CROISSETTE » PAR DES LIAISONS PIÉTONNES AVEC LA RUE GRANDE

La ville a mis en oeuvre la rénovation de la promenade en bord de Meuse, « La Croisette ». Afin de générer des flux piétons dans le centre, il convient de boucler cette promenade via la rue Grande en travaillant l'aménagement mais aussi l'attractivité de celle-ci, par un événement urbain à hauteur du Centre Culturel par exemple.



Source : Agua - Bodson

Espaces partagés

SPA

Le cas de Spa est typique de la nécessité d'organiser un espace partagé afin de ralentir la circulation automobile et poids lourds mais aussi d'organiser les circulations lentes piétons et vélos. Il convient aussi de réaménager en profondeur les espaces publics pour en faire des espaces de vie conviviaux.

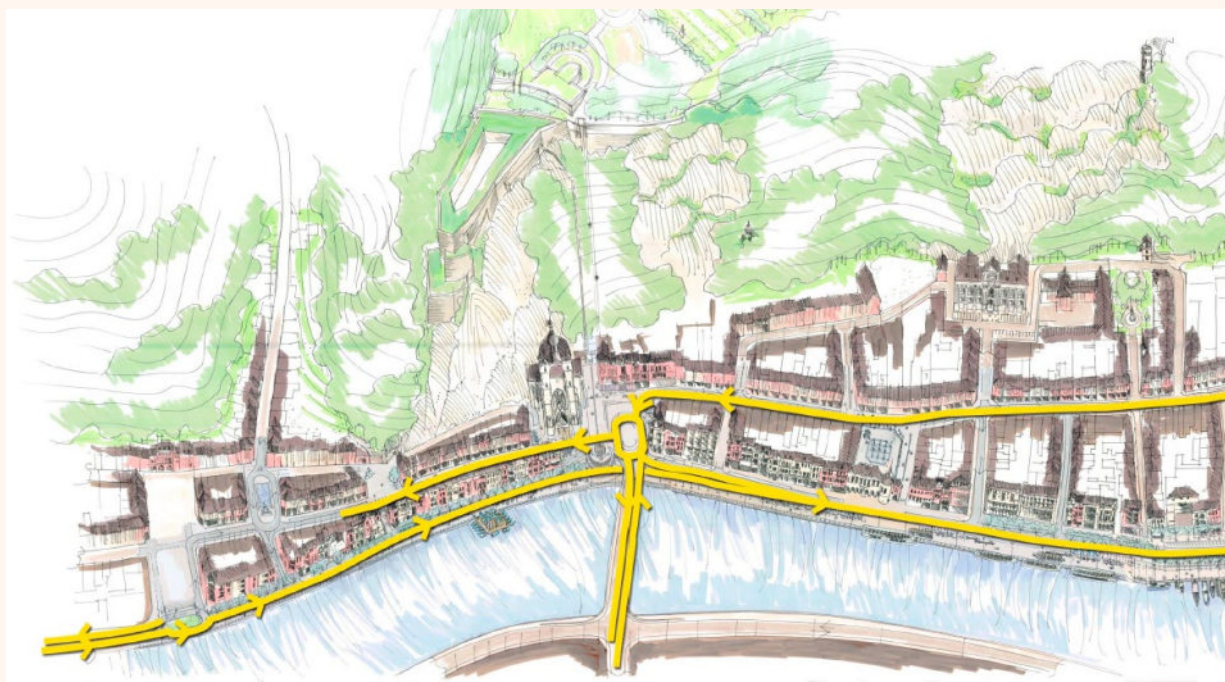


Source : UNTROISCINQ, association momentanée de Antoinette Dafay, Francesco Bellazecca, Roger Bonjean, Yannis Evangelopoulos, Pierre Lenders et Pierre Vanderstraeten (2006)

Circulation générale

DINANT

Réorganisation complète de la circulation automobile par un double bouclage.

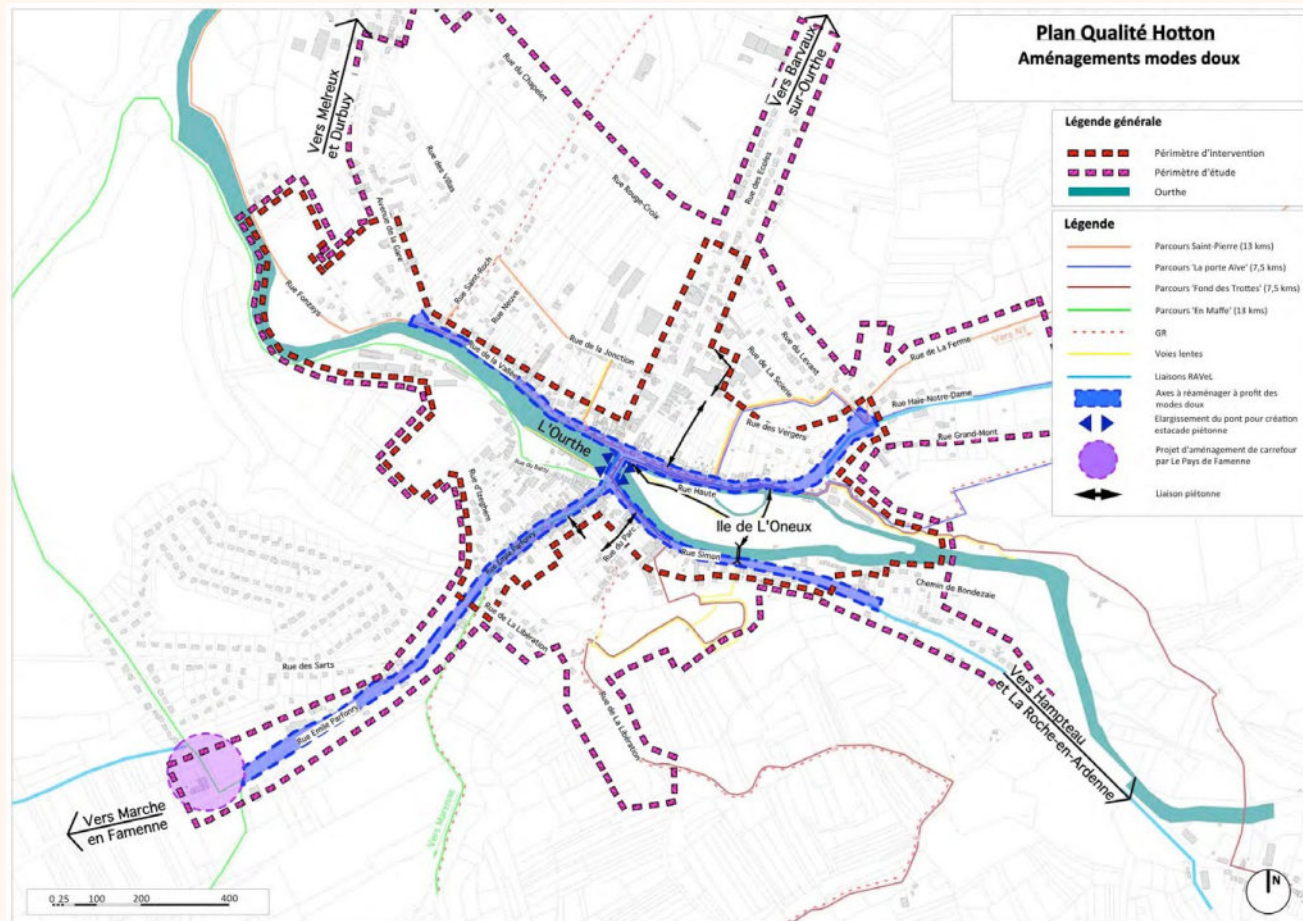


Source : Agua - Bodson

Itinérance douce

HOTTON

Le schéma des circulations douces à Hotton (en bleu sur la carte) se déroule au cœur du périmètre central de la localité.



Source : JNC



VOIR PLAN « **WALLONIE CYCLABLE** »

[HTTP://MOBILITE.WALLONIE.BE/HOME/POLITQUES-DE-MOBILITE/WALLONIE-CYCLABLE.HTML](http://mobilite.wallonie.be/home/politiques-de-mobilite/wallonie-cyclable.html)



Traversée de ville

La circulation **entre agglomérations** (réseau à grand gabarit et réseau interurbain) nécessite des aménagements pour le confort et la sécurité des usagers.

La circulation **en agglomération** obéit à d'autres règles qui privilégient les habitants et les visiteurs. La circulation automobile et le charroi doivent être conçus en fonction de cet impératif.



Pour ces raisons, l'intérieur et l'extérieur d'agglomérations doivent être bien marqués par une tonalité, des matériaux et des équipements spécifiques.

LES PORTES DE LA VILLE SONT LA FRONTIÈRE ENTRE CES DEUX TYPES D'ESPACES.

Circulation au centre ville

SAINT-HUBERT

La circulation au centre ville donne la priorité aux piétons par un élargissement des trottoirs, un revêtement adapté de la bande réservée à l'automobile, un traitement paysager et l'aménagement de terrasses.



Délimiter le cœur de ville

HOTTON

Création d'effets de porte et marquage au sol délimitent le cœur de ville. Les espaces publics à proximité du pont sont transformés en place.



EFFET DE PORTE À
HOTTON ET CRÉATION DE
PLATEAUX-PIÉTONS

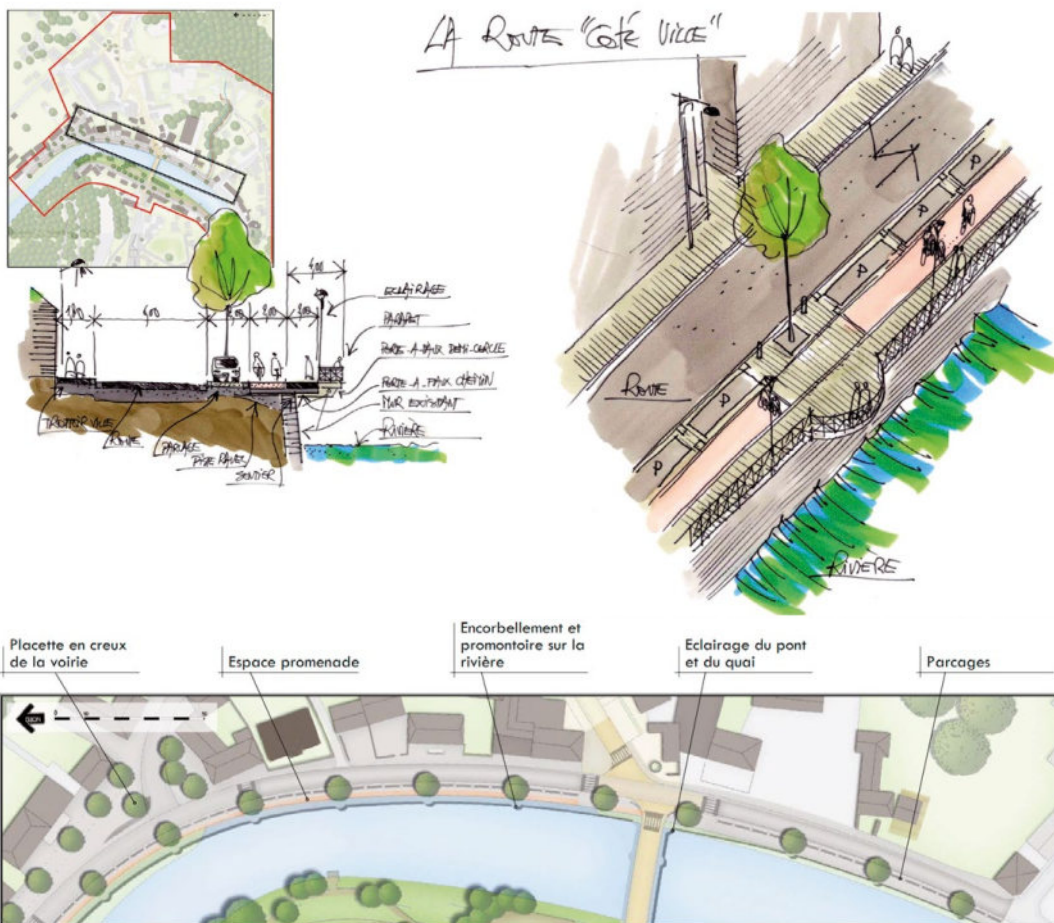
Source : Agua - Bodson

Ralentir la circulation automobile

COMBLAIN-AU-PONT

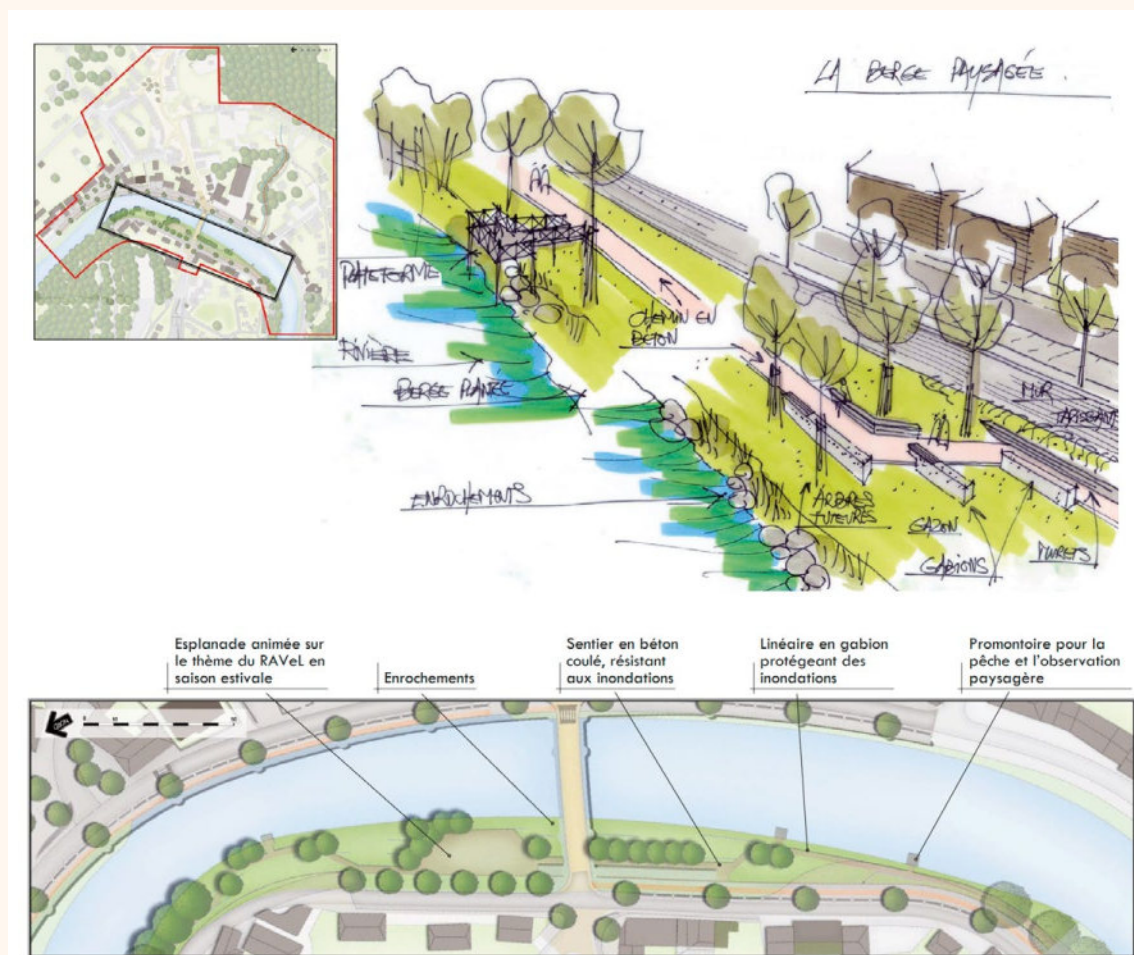
Comblain-au-Pont est l'exemple type de la traversée de ville qu'il est nécessaire de réaménager en profondeur afin de ralentir la circulation automobile et permettre aux piétons de bénéficier du paysage de l'Ourthe.

Une circulation piétonne en encorbellement sur la rivière est proposée.



Source : Agua - Bodson

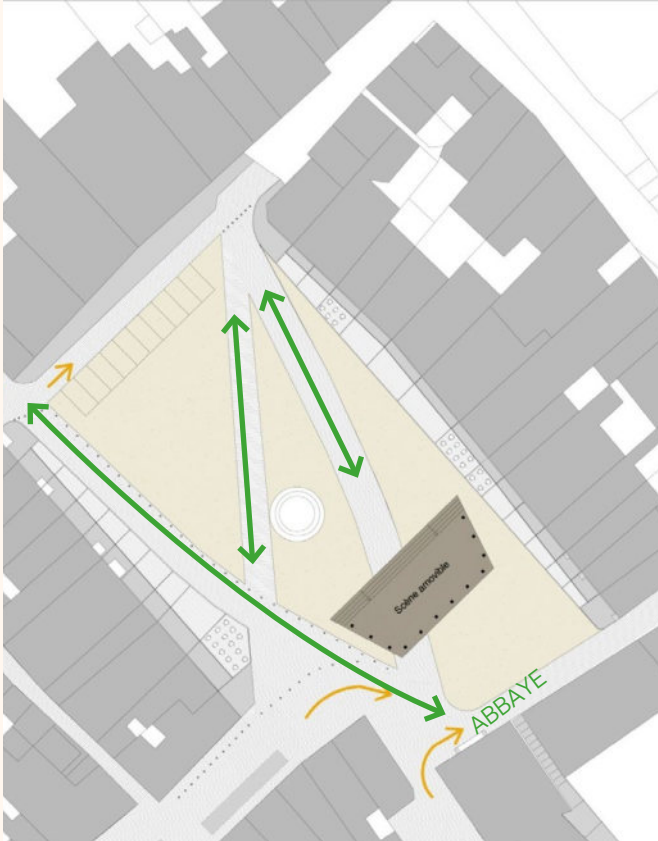
Un accès entre la promenade pédestre et les bords de l'eau et aux pelouses, solarium jeux, et mobilier urbain.



Source : Agua - Bodson

Proposition d'aménagement

STAVELOT



Source : Hennequin & Syne



Circulation voiture



Voies lentes

HAUTE SAISON – Principes d'aménagement :

- Pas de circulation voiture entre le haut et la bas de la place
- Conservation de places de parking de courte durée sur le côté haut, en lien avec les HORECA
- Installation d'une scène amovible au point bas de la place
- Création de trottoirs en gradins
- Prolongement des trottoirs pour des espaces de terrasses

ANIMATIONS

L'installation d'une scène amovible en haute saison permet l'organisation ponctuelle d'événements sur la place et l'animation de celle-ci de manière plus régulière.

Aménagement des trottoirs

DINANT

A Dinant, le rétrécissement de la voirie et la création de larges trottoirs délimitent les espaces réservés à la voiture (avec ralentissement) d'une part et celle réservée aux piétons pour la déambulation et la flânerie commerciale.

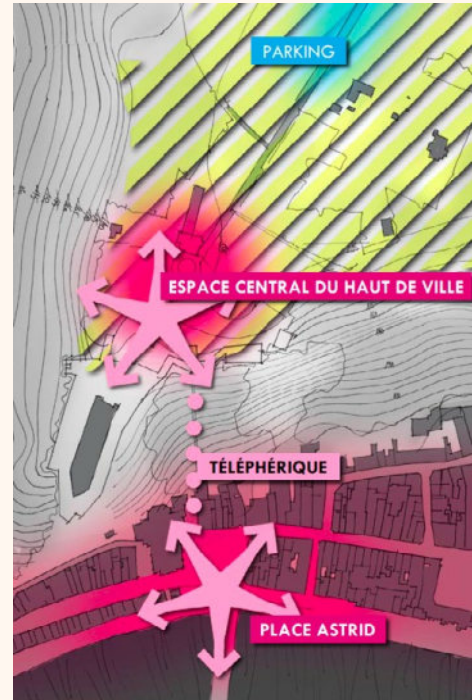
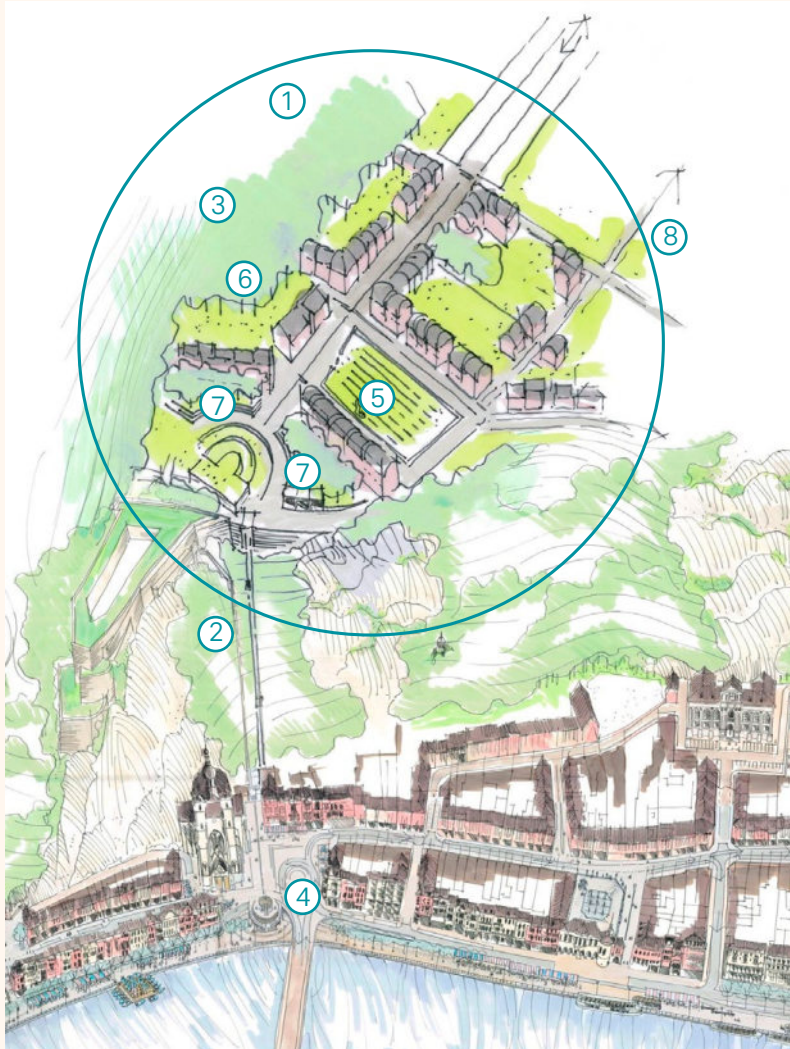


Source : Agua-Bodson

Restructurer la convivialité et l'atmosphère de la ville

DINANT

A Dinant, l'organisation des circulations, espaces publics et parkings contribuent à restructurer la convivialité et l'atmosphère de la ville, notamment près du pont et de la Collégiale.



ACCENTUER LA LIAISON HAUT/BAS ENTRE LA CITADELLE ET LA PLACE ASTRID

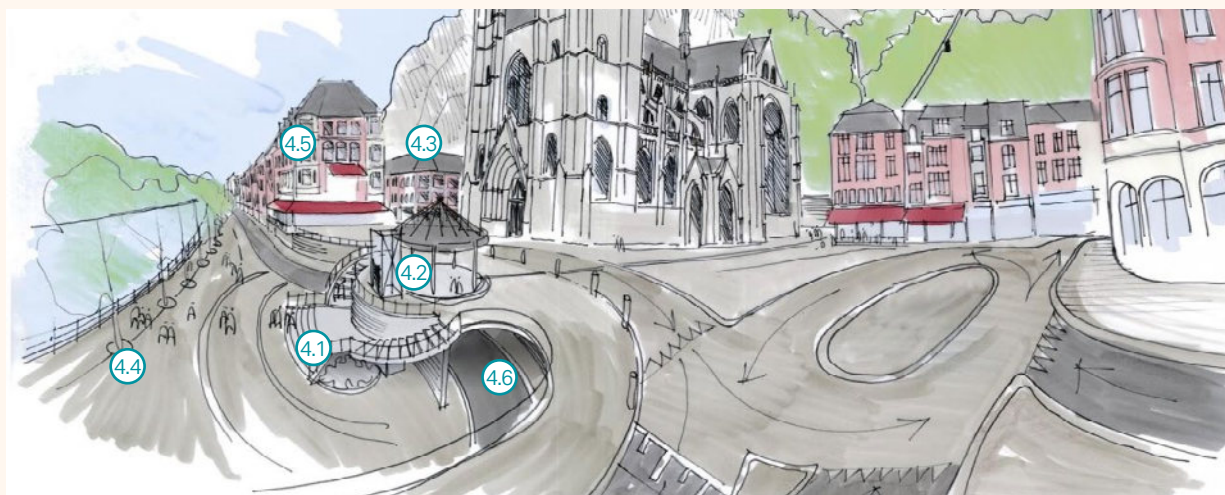
En vue d'offrir un nombre substantiel de nouvelles places de parking, la ville a mis à l'étude le projet d'un ascenseur urbain couplé à une importante zone de parcage à Montfat. Cet ambitieux projet, s'il aboutit, ne sera vraiment opérationnel qu'à moyen voire à long terme. Entre temps, l'indispensable amélioration qualitative du cœur de ville touristique passe par la mise en place d'une solution plus rapidement opérationnelle aux problèmes de parcage. Une solution à cet égard est de créer une zone de parcage ① dans la zone de la Citadelle immédiatement reliée à la place Astrid par le téléphérique ②. De plus, une densification de fonctions urbaines ③ entre le parking d'accueil et l'accès au téléphérique est suggérée pour développer des lieux effectifs entre haut et bas de la ville et justifier les liaisons entre les deux pôles potentiels. Une fonction publique ⑥ faisant face au cimetière français ⑤ donnerait sens au site.

Un square arboré ⑦ entre le bâti et la Citadelle.

Une zone de plus faible densité de logements ou résidences de vacances s'étendrait au-delà. ⑧

De la place Astrid, nous proposons, après réaménagement de celle-ci, de créer une liaison avec le quai de la « Croisette » par ascenseur et escalier. ④

Cet aménagement rappellerait l'ancien kiosque de la place ④.3, tout en créant un « promontoire ou point de vue » vers l'eau, le quai ④.4. Cela permettrait aussi d'élargir le parvis devant la façade principale de la Collégiale et augmenterait les terrasses de l'Horéca ④.5. La route des quais pourrait passer sous ce promontoire ④.6 pour que la liaison soit totalement sécurisée pour les piétons.



Source : Agua - Bodson

Marquer les carrefours et les entrées de ville

STOUMONT

À Stoumont, ronds points, plateaux, revêtement différenciés et carrefours marquent les entrées de la ville et des principaux quartiers.

CROISEMENT GRAND-ROUTE ET RUE HASOUNT



(PLAN)

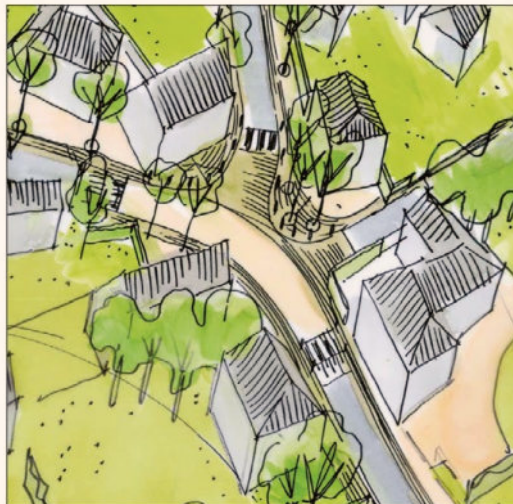


(PERSPECTIVE)

CROISEMENT GRAND-ROUTE ET RUE DE L'EGLISE

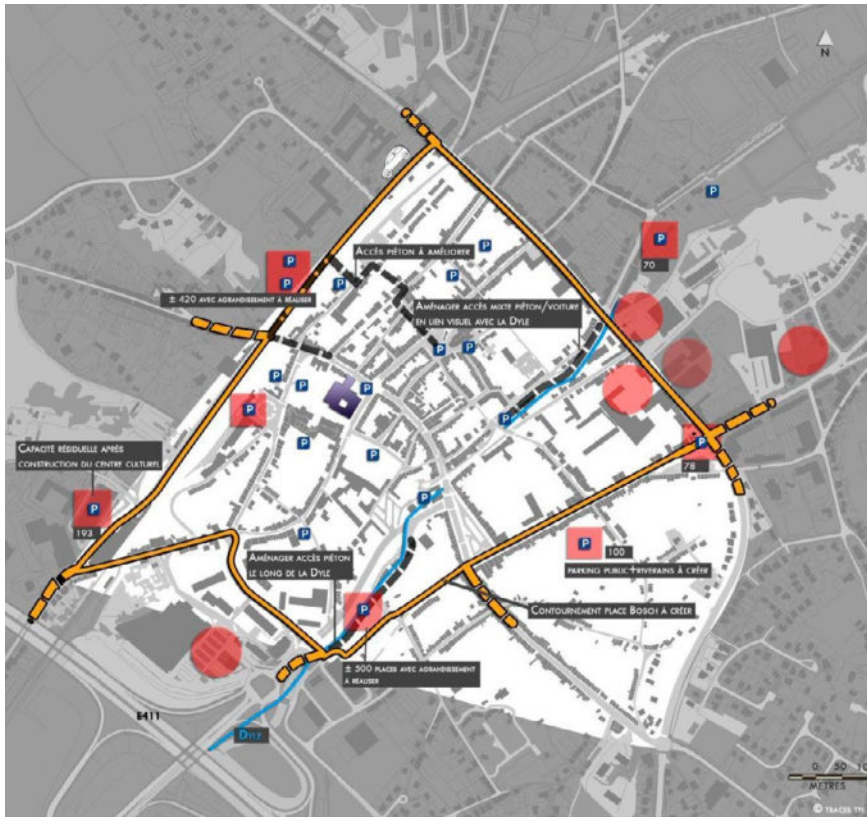


(PLAN)



(PERSPECTIVE)

Source : Agua



CIRCUIT DES PARKINGS DE WAVRE

Source : JNC

Organisation des parkings

Une ville conviviale est une ville où il y a suffisamment de parkings (dans un rayon de 500 à 700m des commerces)

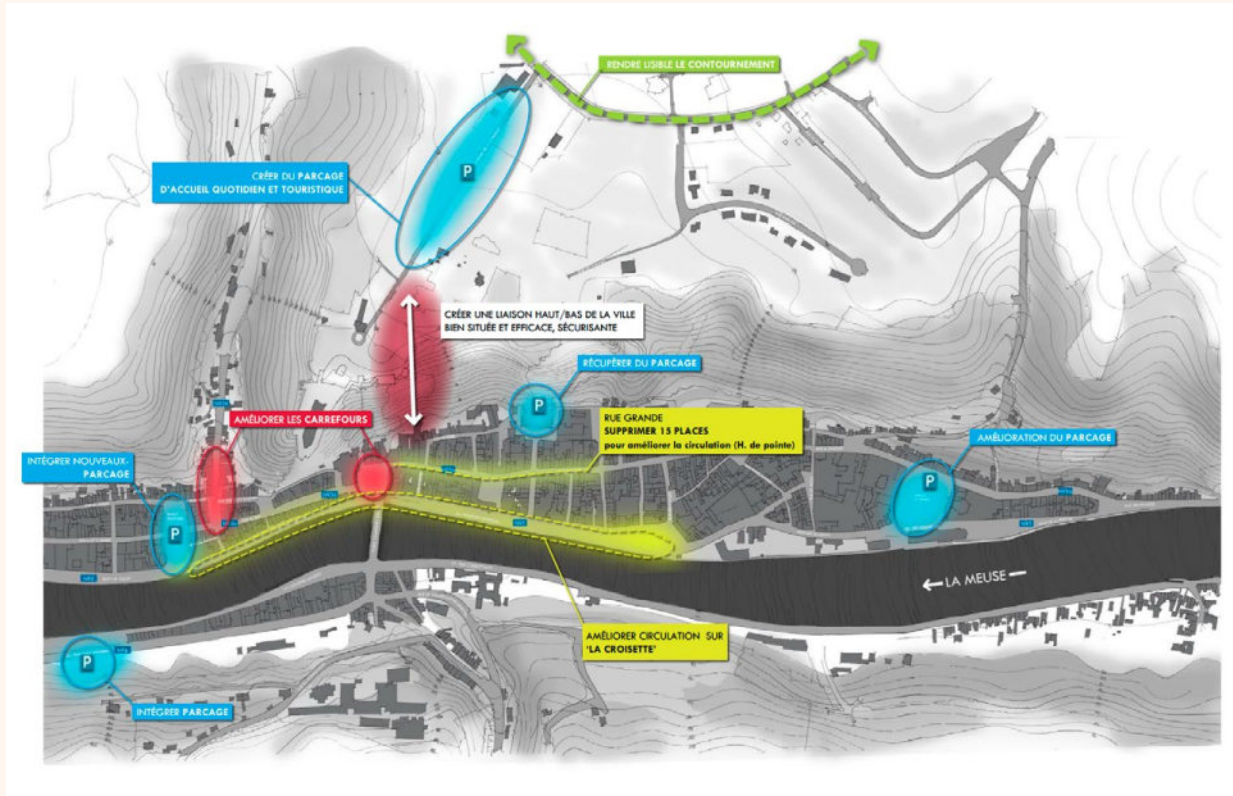
A proximité du centre et des artères commerciales, faute de quoi le commerce intra-muros va dépérir au profit des complexes commerciaux extérieurs qui affaiblissent les centres ville.

Il est nécessaire de requalifier le foncier commercial pour l'adapter aux exigences du commerce moderne (dimension des volumes, animations et mixité des fonctions) et l'offre de parking à proximité.

Création de nouveaux parkings

DINANT

Exemple à proximité du centre ville



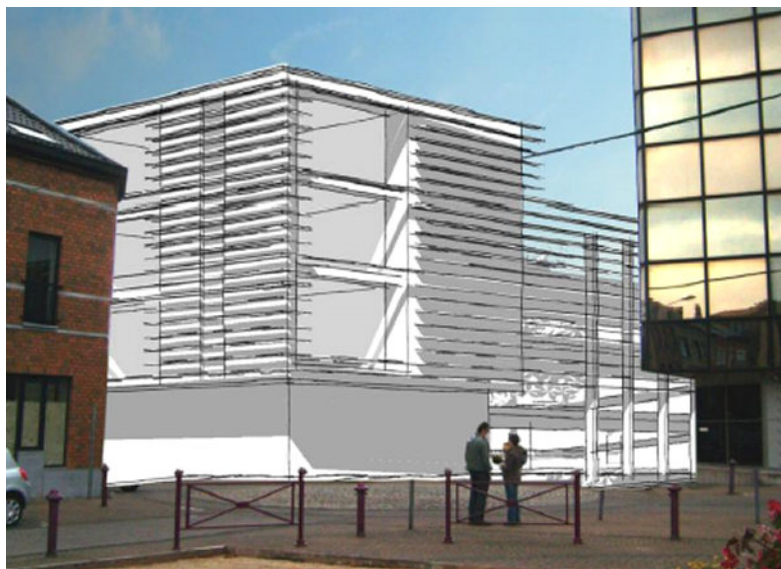
Source : Agua

LA GESTION DYNAMIQUE DES FLUX

Exemple de Durbuy : navettes entre les parkings extérieurs et le centre ville aux heures de pointe, l'aménagement du parking intègre un mini-golf sur son toit.

LE PARTAGE DE PARKINGS

Entre résidents et employés de bureaux, il permet une meilleure utilisation et une optimisation des équipements.

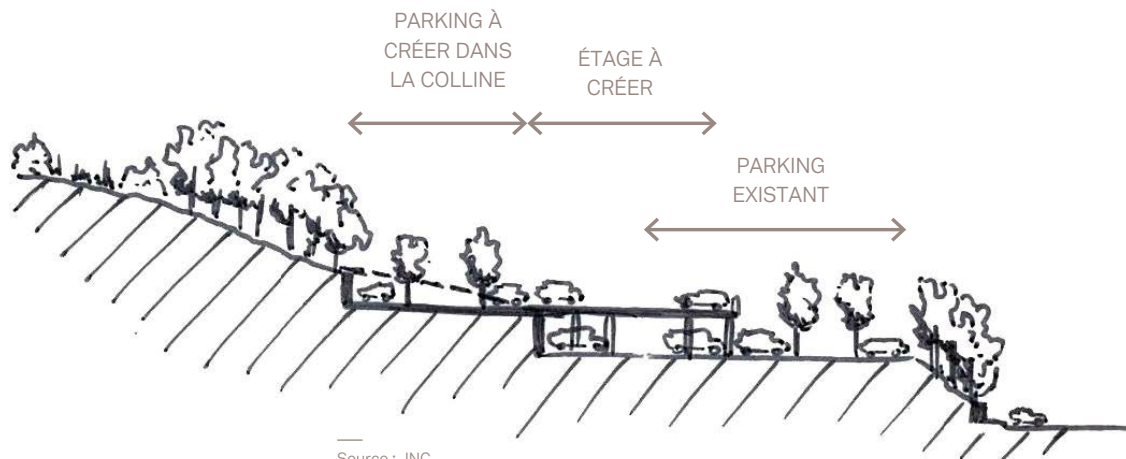


PARKING EN SILO À PROXIMITÉ DU CENTRE COMMERCIAL À WAVRE

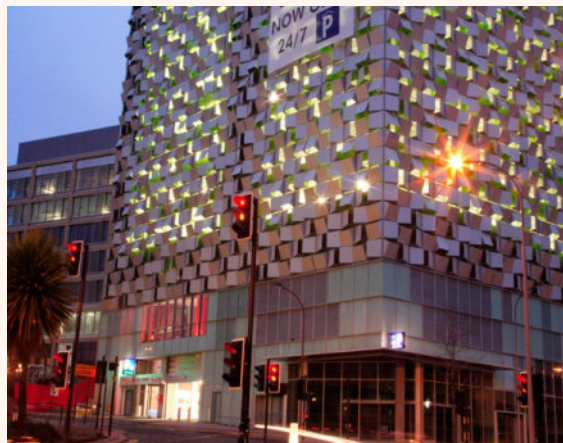
Source : JNC

ÉTAGEMENT ET VÉGÉTALISATION

Reconditionnement des parkings à Wavre dans les parkings à proximité du centre. Cela favorise le commerce en centre ville et la gestion des parkings permet de réaliser des recettes utiles pour la collectivité.



Source : JNC



Photos : Q-Park



Partenariats

Les circulations et espaces publics impliquent très souvent plusieurs niveaux de pouvoir :

- Routes régionales
- Routes communales
- Trottoirs communaux
- Places et placettes communales



Il est donc nécessaire de concrétiser des partenariats entre ces différents niveaux de pouvoir afin de pouvoir réaliser des chantiers intégrés.

MÉCANISME DES MARCHÉS CONJOINTS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE UNIQUE

Ces marchés conjoints sont souvent portés par les intercommunales soit en maîtrise d'ouvrage déléguée soit en assistance à maîtrise d'ouvrage.



Identification des subventions et budgets disponibles

Tableau de synthèse

ORGANISME SUBVENTIONNANT	TAUX MINIMUM	TAUX MAXIMUM
Commissariat Général au Tourisme	30	80
Direction des pouvoirs locaux	30	60
Plan stratégique transversal		60
Travaux subsidiés	60	75
Fonds d'investissement communal		60
Plan triennal	60	75
Patrimoine DG04	60	80
Revitalisation urbaine		33
Sites à renover		100
PCDR (rénovation rurale)		variable
Espaces verts		65
Articles budgétaires spécifiques		100



Liens utiles

Pages pro du CGT :
(manuels de mise en œuvre des plans qualité territoriaux, exemples de plans qualité, guides de bonnes pratiques...)

<http://strategie.tourismewallonie.be>

Plan « Wallonie Cyclable » :

<http://mobilite.wallonie.be>



GUIDE DE BONNES PRATIQUES N°2
FINANCEMENT

LES BUREAUX D'ÉTUDES SPÉCIALISÉS DANS L'AMÉNAGEMENT :

Pour réussir un bon plan qualité, il est nécessaire de faire réaliser une étude par un bureau expérimenté en urbanisme, paysagisme associé à des spécialistes en tourisme, développement commercial, sociologie urbaine ou autres selon les objectifs prioritaires identifiés.

L'INTERCOMMUNALE accompagne la commune en tant que maître d'œuvre délégué, assistant au maître d'ouvrage ou gestionnaire de marchés conjoints.

LES PLANS QUALITÉ TERRITORIAUX



Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie

C/O Commissariat général au tourisme

Avenue du Gouverneur Bovesse, 74
BE-5100 Jambes (Namur)

citw@citw.be



Éditeur responsable :
N. Plouvier

Rédaction :
J. Clossen

Coordination à la rédaction :
F. Vanthuyne,
V. Grandgagnage

Bureau d'étude :
Territoires et Tourismes

Photographies
(sauf mention contraire) :
Tourism & Leisure, iStockPhoto
(pages 1, 6, 13, 30, 31)

Mise en page, graphisme :
Pascal Liénard



**Centre d'Ingénierie
Touristique de Wallonie**

C/O Commissariat général au tourisme

Avenue du Gouverneur Bovesse, 74

BE-5100 Jambes (Namur)

citw@citw.be